



**Les élections du 24 janvier 2015 sont un passage obligé, selon le Groupe d'Appui à la Démocratie (GRADE). "Le président sortant doit remettre le pouvoir à un autre président élu", le 7 février 2016, a fait savoir Me Yvon Bonhomme, le coordonnateur national de cette structure réunissant en son sein une vingtaine de partis et de regroupements politiques et plus de 80 organisations de la société civile.**

---

Me Bonhomme appelle au respect de la date du 7 février prévue pour l'investiture du nouveau chef d'état et invite le Conseil électoral provisoire à poursuivre les processus pour aboutir à de bonnes élections, le 24 janvier prochain.

Le coordonnateur du GRADE plaide en faveur de la publication des résultats des élections municipales et l'organisation des élections pour le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et l'Assemblée de la Section Communale (ASEC)

Ces deux institutions, secondées par le CDSC (le Conseil de Développement de la Section Communale), sont importantes pour le pays, a fait savoir Yvon Bonhomme qui a pointé du doigt le candidat à la présidence, Jude Célestin, qui, dit-il, s'oppose à l'organisation des élections pour cette catégorie des collectivités territoriales.

## Haiti-elections: le 24 janvier, un passage obligé, selon le GRADE

Écrit par WJL/HPN

Mercredi, 20 Janvier 2016 18:21

---

Il a , par ailleurs , salué la rentrée de la 50<sup>e</sup> Législature qui, dit-il, doit proposer et voter des lois en faveur du peuple haïtien.